
[Imprimer](#)

[Dossier] Réinventer Paris II : pleins feux sur les sous-sols

Image

Après « Réinventer Paris I », la Ville a lancé officiellement « Réinventer Paris II » le 23 mai 2017. La plupart des 34 sites pour ce nouvel « appel à projets urbains innovants » sont souterrains. Fin 2017, 230 offres avaient été déposées.

Le souterrain du Pont-Neuf, le tunnel des Tuileries, la Galerie Valois, la station de métro Palais-Royal - Musée du Louvre... Ce sont quelques-uns des 34 sites ouverts à la saison II de « Réinventer Paris », sous-titrée « Les dessous de Paris ». Certains sites sont en surface, tels que l'hôtel de Fourcy (4^e arr.), ou partagés, à l'image du bâtiment de l'esplanade des Invalides, vestige de l'Exposition universelle de 1900, entre surface et souterrain.

Lors du lancement de cette nouvelle édition, le 23 mai 2017, la maire de Paris, Anne Hidalgo a rappelé que ces appels à projets entendaient promouvoir autant l'innovation technique, bâimentaire que fonctionnelle et d'usage. « Les souterrains sont essentiellement vus comme des espaces de service et de relégation. Nécessaires pour le fonctionnement de Paris, via les réseaux de transport, d'égouts ou de chauffage, les parkings ou les caves, ils sont souvent cachés et sous-utilisés », a pour sa part fait remarquer Jean-Louis Missika, son adjoint en charge de l'urbanisme. Aux côtés de la ville de Paris, plusieurs partenaires - dont Efidis, Paris habitat, la RATP, Renault, la RIVP et la SNCF - proposent des sites et espaces délaissés dans le cadre de cet appel à projets. Le règlement a évolué par rapport à la première édition de « Réinventer Paris ». Le concours compte désormais deux phases au lieu de trois, avec une première sélection des finalistes basée essentiellement sur des intentions, et non des programmes détaillés.

230 offres déposées

A l'exception des sites d'Invalides et gare des Gobelins qui nécessitent des compléments d'information, la ville de Paris avait reçu, fin 2017, 230 candidatures pour les 32 autres sites soumis à l'appel à projets « Réinventer Paris II ». Elles feront l'objet d'une première sélection en mars 2018 avant la désignation des lauréats en octobre. L'ancien poste de transformation d'Enedis, boulevard de Charonne (11^e), fait partie des sites vedettes avec plus de 30 offres. « Nous sommes satisfaits des propositions reçues, car les projets montent en qualité par rapport à la première édition. Il n'y a plus de hors sujet et les usages proposés sont intéressants », se félicite-t-on au cabinet de Jean-Louis Missika à la ville de Paris.

Calendrier

- 23 mai 2017 : annonce des sites et ouverture du site internet
- Avant le 15 novembre 2017 : dépôt des manifestations d'intérêt
- Début 2018 : première sélection
- D'ici à mai 2018 : dépose des offres

-
- Automne 2018 : jurys de sélection des lauréats et annonce des résultats

Retrouvez le dossier complet [Réinventer Paris](#) :

- [Réinventer Paris I : les premiers chantiers en mars 2018](#)
- [Réinventer Paris I : les 22 équipes lauréates](#)

Pour aller plus loin :

- Règlement complet : <http://www.reinventer.paris/fr/reglement/ >
- Liste des 34 sites : <http://www.reinventer.paris/fr/sites/>